



## Edito

Oui, la formation tout au long de la vie, en fonction des projets, des envies, des besoins permet d'avancer mieux.

Oui, la Chambre d'agriculture des Ardennes offre les formations demandées, proposées, nécessaires, de grande qualité.

Oui, les organismes de formation proposent des parcours de formation qui essaient de convenir au plus grand nombre.

Oui, les organismes agricoles produisent beaucoup d'efforts pour répondre aux sollicitations de formation et préparer demain.

C'est bien d'avenir qu'il s'agit, avenir de notre profession, certes, mais de votre avenir individuel également.

Posez-vous la question tous les ans vers le début de l'année au moment des vœux : je me souhaite une bonne année et je vais me former car j'ai des choses à réfléchir, à améliorer.

Faites votre parcours de formation !

Laurent MANGEART,  
Élu de la Chambre  
d'Agriculture des Ardennes



## La formation professionnelle, outil fondamental pour le développement des entreprises

L'enseignement agricole initial offre une grande diversité de parcours de formation allant de la 4ème au doctorat. Ces formations préparent aux métiers de l'agriculture mais couvrent également des secteurs d'activité variés tels que la production, la transformation en agroalimentaire, les activités hippiques, la gestion et l'aménagement des espaces naturels, la forêt ou encore les services à la personne en milieu rural. La plupart des agriculteurs ont suivi une formation initiale de ce type avant de s'installer ou d'être embauchés dans une exploitation, mais ils sont peu nombreux à continuer de se former par la suite. Pourtant, la formation continue reste le meilleur moyen de s'adapter aux mutations du secteur en acquérant de nouvelles compétences.

La Chambre d'Agriculture des Ardennes, par son activité de formation, contribue activement au renouvellement des générations, au développement de nouvelles pratiques et à l'innovation en agriculture. Elle est en effet le 1er organisme de formation des agriculteurs et propose principalement de la formation continue pour le développement constant des compétences.

## La formation dans les Ardennes en chiffres clés

### FORMATION INITIALE

**2 lycées agricoles publics** (Saint-Laurent et Rethel) avec :  
**2 CFA** (Centre de Formation des Apprentis)  
**2 CFPPA** (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole)



**2 établissements privés** (Maison Familiale et Rurale de Lucquy et Institut Rural Notre-Dame de Maubert-Fontaine)

**5 domaines de formation initiale** (Production et Gestion de l'Entreprise, Environnement, Nature & Forêt, Activités hippiques, Agroalimentaire & Services à la personne en milieu rural)



Plus de **20** diplômes préparés (de la 4ème à la Licence Pro) avec un taux de réussite de **85%** et un taux d'insertion de **83%** en 2016



**1027** élèves, étudiants et apprentis (55% de garçons et 45% de filles) en 2016 (10% d'enfants d'agriculteurs)

### FORMATION CONTINUE

**20%** des actifs non salariés suivent en 2017 une **formation** (2 jours en moyenne) dans les domaines de la **réglementation**, des **ressources humaines** et des **techniques animales et végétales**.

Près de **500** stagiaires ont participé aux **formations proposées par la Chambre d'Agriculture des Ardennes** en 2017.

### FORMATION D'INSERTION

**15** demandeurs d'emploi, en **inadéquation formation/emploi** ont bénéficié d'une formation en milieu agricole en 2016.\*

\*Tout exploitant a la possibilité d'accueillir sur son exploitation des personnes en formation d'insertion sur une courte durée (15 jours environ). Cela permet aux stagiaires de découvrir le milieu agricole et pourquoi pas de décider par la suite de suivre une véritable formation dans le domaine qui les intéresse.

## ZOOM SUR...

### La formation en apprentissage



L'apprentissage, c'est l'alliance d'une formation théorique en CFA (Centre de Formation d'Apprentis) et d'une formation pratique en entreprise.

#### En tant qu'agriculteur, pourquoi m'engager dans l'apprentissage ?

- ✓ Transmettre sa passion, son métier à un jeune et l'accompagner dans son projet professionnel
- ✓ Préparer l'avenir de votre entreprise en formant votre futur salarié ou associé potentiel
- ✓ Faire face à une augmentation de la charge de travail

À noter : l'embauche d'un apprenti permet de bénéficier d'aides financières.

**194** apprentis formés dans les CFA des Ardennes dans le secteur agricole en 2017 dont environ **80%** non issus du milieu agricole

Environ **30%** sont embauchés dans l'entreprise à l'issue de la formation.

## Sommaire

La formation dans les Ardennes en chiffres clés p.1

Zoom sur...  
La formation en apprentissage p.1

Enjeux & opportunités de la formation continue en milieu agricole p.2, p.3

La formation continue : c'est quoi ? p.2

Zoom sur...  
Les bonnes raisons de se former p.2

Témoignages p.2  
Des solutions concrètes pour se former en continu p.3

Zoom sur...  
Le dispositif ARDAN p.3

Entreprendre, innover, s'adapter p.4  
Nos engagements qualité p.4  
Nos formations p.4

Agenda p.4

Sujet :  
La formation professionnelle,  
outil fondamental pour le  
développement des entreprises



**La formation continue, c'est quoi ?**

La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir des savoirs et savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle. C'est un droit individuel inscrit dans le Code du Travail qui concerne les personnes déjà entrées dans la vie active et qui ont donc quitté la formation initiale.

Elle permet de continuer à se former pour améliorer ses compétences, s'adapter aux mutations (ex : nouvelles technologies), aux nouvelles pratiques ou méthodes appliquées en entreprise. La formation continue permet également la reconversion professionnelle.

**ZOOM SUR...**

- Les bonnes raisons de se former en continu*
- ✓ Développer de la valeur ajoutée sur son exploitation
  - ✓ Actualiser ses compétences
  - ✓ Développer de nouveaux savoirs
  - ✓ Accroître la performance durable de son exploitation
  - ✓ Favoriser la compétitivité et le développement de son entreprise
  - ✓ Approfondir ses acquis / se spécialiser
  - ✓ Dynamiser sa motivation et/ou celle de ses salariés (ex : nouvelles missions)
  - ✓ Changer de métier



**Guillaume NOIZET**  
Président des Jeunes Agriculteurs des Ardennes

« La formation est une des bases de la réussite de toute entreprise »

Dans un monde en évolution permanente, "rester à la page" est plus que nécessaire, que cela soit en terme de technique ou de gestion.

Or, qui dit formation, dit besoin en temps. Nous savons tous que dans notre métier se libérer du temps n'est pas toujours facile. Mais ne l'oubliez pas des outils sont à votre disposition pour cela, comme le service de remplacement !

Enfin en tant que représentant des jeunes, je vous rappelle également que nos exploitations sont des lieux de formation à part entière pour des stagiaires, apprentis... Pensez à eux !!

**TEMOIGNAGE**



**Pascal TURQUIER**  
Responsable du service HOMME de la Chambre d'Agriculture

**TEMOIGNAGE**

**L'enjeu de la formation continue des exploitations**

La production agricole connaît des mutations et des adaptations fortes et de plus en plus rapides : compétitivité mondiale, adaptation des techniques de production et baisse des produits phytosanitaires, réglementation environnementale accrue, réforme de la PAC... Comprendre et intégrer ces mutations est essentiel pour conserver et renforcer la compétitivité de son entreprise. La formation continue des chefs d'exploitation et de leurs salariés est sans doute le levier majeur pour accompagner cette mutation.

Pourtant aujourd'hui seul un agriculteur sur six suit une action de formation par an. Et cet agriculteur qui suit une formation en suit de plus en plus ; il reconnaît ainsi l'importance d'actualiser régulièrement ses connaissances et d'en acquérir de nouvelles. Par contre, les cinq autres ne viennent jamais en formation ; ainsi l'écart technique et économique se creuse entre les agriculteurs qui se forment et les autres.

Aujourd'hui, il est indispensable que chacun d'entre vous investisse ce champ. Des aides existent pour faciliter votre départ en formation (crédit d'impôt, service de remplacement...) et vous pourrez en prendre connaissance dans ce Chambr'Info. La Chambre d'Agriculture se tient à votre disposition si vous avez des questions.

Au plaisir de vous retrouver en formation !



**Ils témoignent...**

**Formation « Coûts de production »**

Mise en place depuis 2013, la formation concerne les éleveurs laitiers et allaitants. Elle leur permet d'analyser et de comparer leurs résultats techniques et économiques, d'échanger sur leurs pratiques, leurs choix techniques et stratégiques mais également d'identifier des marges de progrès et de bâtir un plan d'action pour améliorer leur rentabilité.

**En chiffres clés...**  
114 agriculteurs formés depuis 2013 dont 12 en 2017  
Taux de satisfaction 2017 : **84%**



**David HOLLERTT**  
GAEC de la Champagnerie SIGNY-LE-PETIT

« Pour faire face au prix bas du lait, la bonne gestion des charges de l'exploitation est essentielle et c'est ce que nous apprend cette formation. On nous propose diverses pistes pour améliorer notre coût de production et un suivi est mis en place après la formation ce qui est particulièrement appréciable.

J'ai notamment pu constater que l'autonomie fourragère par exemple est une piste d'économie importante pour faire face au coût alimentaire. Les investissements dans le matériel d'élevage ont aussi un fort impact sur le coût de production. Et sur ma propre exploitation le fait d'élever une race Montbéliarde, avec de bons taux (protéiques et matières grasses), a un effet direct sur le prix de vente du lait. Ainsi, avec du lait produit à l'herbe et des installations amorties, mon prix de revient devient plus compétitif que celui d'autres éleveurs. »

**Formation « Travailler ensemble : les clés de la réussite »**

Cette formation est proposée depuis 2009 aux agriculteurs en société et aux agriculteurs ayant un projet d'association ou de travail en commun. Son objectif est de les sensibiliser à l'importance des relations humaines, de définir ce qu'ils souhaitent construire avec leur(s) associé(s) et de leur faire comprendre la nécessité d'établir des règles de bon fonctionnement.

**En chiffres clés...**  
420 agriculteurs formés depuis 2009 dont 57 en 2017 & 21 depuis début 2018

Taux de satisfaction 2017 : **73%**



**Arnaud FAUCHERON**  
GAEC du Moulineau LE MONT DIEU

Je dis souvent : « Même pour les choses qui paraissent évidentes, ça va toujours mieux en le disant ! »

La formation "Travailler ensemble" me l'a confirmé : j'ai pu découvrir la perception que mes futurs associés ont de leur métier et du rôle de chacun sur l'exploitation et je leur ai également fait connaître la mienne. Nous sommes tombés d'accord sur le fait qu'une bonne communication entre nous serait la base d'un travail commun efficace. Nous avons donc mis en place un rendez-vous hebdomadaire qui nous permet de faire le point sur les travaux en cours et notre état d'esprit. Pour certains ça peut paraître une perte de temps, mais tout compte fait, c'est toujours du temps gagné ! Je sais que je referai bientôt cette formation à l'occasion de l'arrivée d'un nouvel associé sur l'exploitation. Je suis enthousiaste, car je suis sûr que je vais à nouveau apprendre des choses... Et une piqure de rappel ne fait jamais de mal ! »

**Des solutions concrètes pour se former en continu**

Plusieurs acteurs peuvent vous accompagner afin de favoriser votre départ en formation

**Les financeurs**

Vous êtes agriculteur(trice), conjoint collaborateur, aide familial, entrepreneur du paysage ou cotisant de solidarité ?

Chaque année, vous versez à la MSA une contribution financière obligatoire pour la formation. VIVEA (Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant) en assure la gestion et la mutualisation. Cette contribution vous permet de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle de vos frais de formation. Chaque agriculteur dispose ainsi de **2.000€ maximum de prise en charge par an** pour se former.

**À NOTER :**  
La majorité des formations proposées par la Chambre d'Agriculture des Ardennes est référencée par VIVEA. Pour toute autre formation spécifique non référencée, VIVEA peut, sous certaines conditions, la financer sur demande.



Vous êtes en démarche d'installation ou vous vous êtes installé très récemment ?

VIVEA peut prendre en charge totalement ou en partie la formation des créateurs et repreneurs d'entreprise (si ces personnes ne bénéficient pas d'un financement par un autre fonds). Les personnes en démarche d'installation doivent présenter une attestation, remise par le Point Accueil Installation (PAI), le Centre d'Élaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé (CEPPP) ou un organisme public qui soutient les démarches d'installation. Par ailleurs, **les nouveaux installés sont considérés comme des contributeurs à jour de leur contribution** au cours de l'année de leur installation et de la suivante, sous réserve de fournir à VIVEA une attestation de la MSA.

Certaines formations peuvent bénéficier de financements complémentaires via d'autres partenaires financiers :



Les financements couvrent rarement la totalité du coût réel de la formation (conception, animation des sessions et gestion par le centre de formation), une participation stagiaire est donc demandée.



**Les financeurs**

**Le Service de Remplacement**

**Le crédit d'impôt formation**

**ZOOM SUR... Le dispositif ARDAN**

**Action Régionale pour le Développement d'Activités Nouvelles ARDAN GRAND EST**  
6 mois pour former un nouveau collaborateur  
6 mois pour développer un projet

- 1 Intégrer un demandeur d'emploi pendant 6 mois (statut de stagiaire de la formation professionnelle)
- 2 Confiez-lui le développement et la concrétisation d'un projet ou d'une nouvelle activité
- 3 Vous bénéficierez pour le former d'un chèque formation d'un montant de 1.500€ qui permettra à votre stagiaire d'obtenir le titre d'« Entrepreneur de petite entreprise »
- 4 Vous serez accompagné en amont et pendant les 6 mois du dispositif

Contact : Claire PIGNON 03.24.36.64.54  
Plus d'informations : <https://www.ardan.fr>

**Les Ardennes disposent d'un service de remplacement qui facilite le départ en formation des agriculteurs.**

Une trentaine d'agents composent le **Service de Remplacement des Ardennes**. Ce sont des salariés qualifiés, capables de prendre en main une exploitation au pied levé et de s'adapter aux différentes situations rencontrées. **Ils garantissent ainsi la continuité des travaux sur les exploitations ardennaises.** Le Conseil Départemental et le CASDAR (Compte d'Affectation Spéciale « Développement Agricole et Rural ») financent cette action. Ainsi, un agriculteur qui s'absente pour suivre une formation règle **8€/h de remplacement au lieu de 22€/h** (5€/h pour une jeune agriculteur).

**Le Service de Remplacement**

*C'est dit...*  
C'est important pour nous suivre des formations ; cela nous permet de sortir de notre quotidien, d'échanger avec d'autres producteurs, de prendre du recul et d'être efficace dans notre travail. Et nous sommes très satisfaits de notre agent de remplacement, nous partons nous former l'esprit serein. Le tarif est avantageux, il ne faut pas qu'il augmente pour rester intéressant, nous ne pourrions pas nous former à n'importe quel prix.

Émilie HUSSON, GAEC des 4 sabots, TAILLY

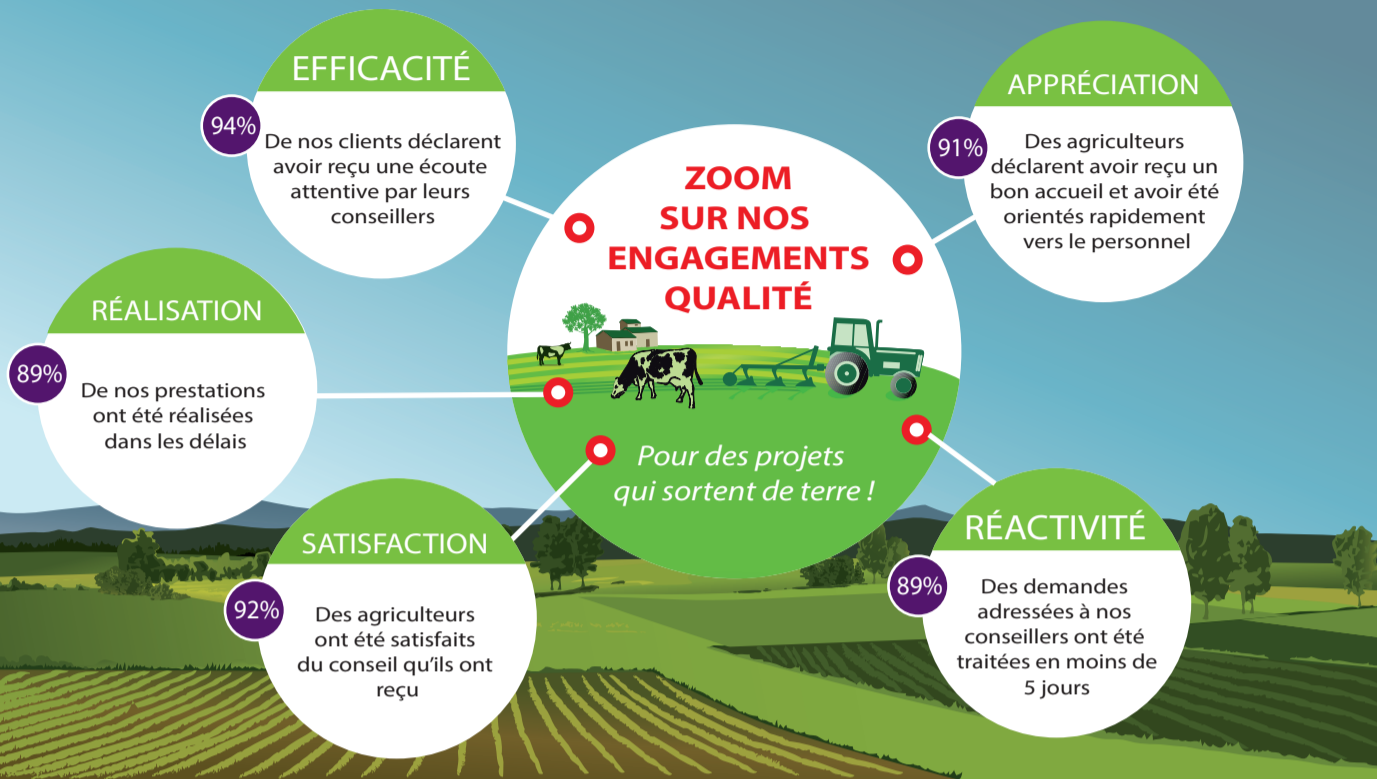
**Service Emploi 08**  
service.emploi@fdsea.fr  
ou 03 24 58 36 95





### VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE,

PARTENAIRE DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ACTEURS DES TERRITOIRES



LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION



### Pour des projets qui sortent de Terre...

Notre volonté est d'être **au service de vos projets, de vos ambitions et de la performance durable** de l'agriculture et des territoires. C'est pourquoi nous attachons beaucoup d'importance à la formation professionnelle qui est un **outil fondamental favorisant la compétitivité et le développement** de vos exploitations. Se former, c'est acquérir ou développer des compétences techniques, apprendre à maîtriser les différents outils disponibles, ou encore bénéficier de méthodes stratégiques pour dégager des pistes d'amélioration du revenu ou d'activité.

Notre objectif est donc de **rendre les exploitations autonomes et performantes**, de leur apporter toutes les clés pour **évoluer dans ce contexte difficile** de crises successives.

#### Formation *Travailler ensemble* : les clés de la réussite

Sensibiliser à l'importance des relations humaines dans la pérennité des sociétés et comprendre la nécessité d'établir des règles de bon fonctionnement.

Formation le 18 avril  
Renseignements et inscriptions auprès de Caroline BERNARD 03.24.56.58.32

#### Formation *Optimiser la gestion de ses activités de diversification*

Maîtriser son temps de travail et équilibrer son temps personnel et professionnel. Accroître son efficacité grâce à des outils de gestion du temps et d'organisation.

Formation le 24 avril  
Renseignements et inscriptions auprès de Claire PIGNON 03.24.36.64.54

#### Formation *Gérer son pâturage*

Formation pour connaître les principales règles de décision au pâturage, réaliser un planning prévisionnel, procéder à des ajustements en cours de campagne ou encore utiliser l'herbomètre pour mesurer un stock d'herbe disponible.

Formation le 25 avril  
Renseignements et inscriptions auprès de Marion ANDREAU 03.24.33.89.64

#### Déclaration PAC 2018, la Chambre d'Agriculture à vos côtés ! Du 1er avril au 15 mai 2018

##### Plusieurs formules à votre disposition :

- Effectuez votre télédéclaration avec l'aide d'un conseiller : Forfait de base 1h à 120 € HT (35 € par 1/2h sup)

- Faites vérifier la conformité de votre dossier avant validation de votre télédéclaration : 100€ HT la vérification

Pour sécuriser votre dossier, prenez rendez-vous, au : 03.24.33.71.26 ou 03.24.33.71.16



## NOS FORMATIONS

1

### GÉRER SON EXPLOITATION AGRICOLE

- Bâti son **projet de transmission**
- Concevoir son **DUER**
- Construire son **projet d'aménagement paysager**
- Elaborer le **bilan sanitaire** de votre troupeau en ligne
- **Gérer son troupeau** en ligne
- Obtenir son **Certiphyto : décideur** en exploitation agricole
- Obtenir son **Certiphyto : catégorie opérateur**
- Obtenir son **Certiphyto : travaux et services**
- Optimiser l'**organisation de son bureau**
- **Optimiser son parcellaire** : pourquoi pas vous ?
- **Préparer son installation** : stage 21 heures
- **Urbanisme** : quels enjeux pour votre exploitation ?

2

### ORGANISER SEREINEMENT LE TRAVAIL SUR SON EXPLOITATION

- **Bien négocier** pour bien acheter
- Construire et améliorer les **relations de travail en groupe**
- Donner un second souffle à son **projet professionnel**
- Optimiser les relations avec son salarié : **manager et communiquer**
- **Organiser son travail** sur son exploitation
- **Travailler ensemble** : les clés de la réussite

3

### ÊTRE PLUS PERFORMANT

- Actualiser son **coût de production** en élevage allaitant ou en élevage laitier
- Analyser la **rentabilité** de mon atelier ovin
- Calculer son **coût de production** en élevage allaitant en élevage laitier spécial robot de traite
- Conduire son **agnelage** dans de bonnes conditions
- **Éduquer son chien** de troupeau
- **Raisonner le parasitisme** en élevage ovin
- Santé du troupeau : tout passe par les pieds !
- Adapter ses **pratiques de fertilisation** en Zone Vulnérable
- Bien tailler ses arbres en **agroforesterie**
- Réduire ses intrants grâce à l'agronomie

4

### EXPLORER DES MÉTHODES ALTERNATIVES

- Découvrir la **phyto-aromathérapie** en élevage
- Gérer alternativement son **parasitisme**
- Observer pour déceler les erreurs d'alimentation : **méthode AGDAR**
- **Ostéopathie bovine** : apprendre les gestes de base
- Reconnaître les **plantes médicinales** de son terroir
- Se former à l'**agriculture de conservation**
- Se perfectionner dans la **phyto-aromathérapie** en élevage
- S'initier à la **géobiologie**
- S'initier à l'**homéopathie** en élevage

5

### TRANSFORMER COMMERCIALISER ACCUEILLIR

- A quel prix **vendre mes produits fermiers** ?
- **Accueillir des groupes** sur son exploitation
- Bien **étiqueter** ses produits fermiers
- Connaître les **bases de l'hygiène alimentaire**
- Construire son **fichier client** : **animer et fidéliser sa clientèle**
- Maîtriser la **logistique de ses produits** et la rendre plus efficace
- Maîtriser ses projets de **diversification agricole**
- Mettre au point sa **stratégie de communication**
- Mettre en place son **plan de maîtrise sanitaire**
- Newsletter, réseaux sociaux : réussir sa **communication digitale**
- Optimiser la **gestion de ses activités de diversification**
- Tout connaître sur les **circuits-courts**
- **Vendre** ses produits à des **intermédiaires**

Chambre d'Agriculture des Ardennes

1 rue Jacquemart Templeux - CS70733 - 08013 Charleville-Mézières Cedex  
Tél : 03 24 56 89 40 - Fax : 03 24 33 50 77 - Mail : cda.08@ardennes.chambagri.fr

www.ardennes.chambre-agriculture.fr